

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL
DE LA COMMISSION SYNDICALE
DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

N° 2018-37

Séance du MARDI 27 MARS 2018

PREFECTURE DES
HAUTES-PYRENEES

03 MAI 2018

ARRIVEE

Date de la convocation		
19/03/2018		
Date de l'affichage		
19/03/2018		
Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Représentés
12	10	0

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à dix-huit heure trente, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André CAZERES, Président.

Présents :

M. André CAZERES, Président – M. Joseph FROMIGUE, Vice-Président
Mmes Catherine LISSARRAGUE – Brigitte CAPOU - Marianne SARTHOU
MM. Pierre CAPOU - Christian COUMET - Jean-Baptiste RAMON - Xavier MACIAS

Absent excusé :

M. Alain LARROUDE

Secrétaire de séance : Christian COUMET est désigné secrétaire de séance

Objet de la délibération :

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA CSVSS

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2018-21

Le projet de Budget Primitif 2018 s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de **6 814 577 €**.

Sur proposition du Président, le Conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

DECIDE

- d'approuver et de signer le budget primitif principal 2018, s'élevant à :

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement	Cumul
Dépenses	1 126 908	5 687 669	6 814 577
Recettes	1 126 908	5 687 669	6 814 577

- d'autoriser le Président à engager son exécution.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président
André CAZERES

